

Liste des Délibérations examinées en séance
Conseil Municipal du 21 novembre 2024
 (Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet	Statut
20241121_97D	Modification de la composition municipale - Affaires scolaires et périscolaires / Affaires sociales / Communication / Vie Associative / Culture	Adoptée à l'unanimité
20241121_98D	Fixation des tarifs de prestations de déneigement, salage et gravillonnage	Adoptée à l'unanimité
20241121_99D	Autorisation de signature de la Convention de déneigement avec l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes (OPH 05)	Adoptée à l'unanimité
20241121_100D	Autorisation de signature de la Convention de viabilité hivernale avec le Conseil Départemental des Hautes Alpes	Adoptée à l'unanimité
20241121_101D	Modification des modalités de mise en œuvre du régime d'astreinte	Adoptée à l'unanimité
20241121_102D	Adhésion à la convention de participation santé proposée par le CDG 05 et fixation du montant de participation par agent	Adoptée à l'unanimité
20241121_103D	Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le CDG 05 et fixation du montant de participation par agent	Adoptée à la majorité
20241121_104D	Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	Adoptée à l'unanimité
20241121_105D	Autorisations spéciales d'absence	Adoptée à l'unanimité
20241121_106D	Autorisation de signature et de mise en œuvre de la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat par la CCCV 2025-2028	Adoptée à la majorité
20241121_107D	Instauration d'un régime d'autorisation temporaire de changement d'usage permettant à une personne physique de louer pour de courtes durées des - Copie	Adoptée à l'unanimité
20241121_108D	Institution d'une procédure d'enregistrement des meublés de tourisme et création d'un téléservice correspondant	Adoptée à l'unanimité
20241121_109D	Avis du Conseil Municipal sur la demande de dérogation au repos dominical des salariés de l'Association des producteurs du Valgaudemar	Adoptée à l'unanimité

Secrétaire de Séance,
Véronique JOURDAN

Le Maire,
Jean-Michel CRET



CRET

Vu pour être affiché le : **29/11/2024**

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de leurs publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil - 13281 Marseille Cedex 6, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.
 Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au registre des délibérations.